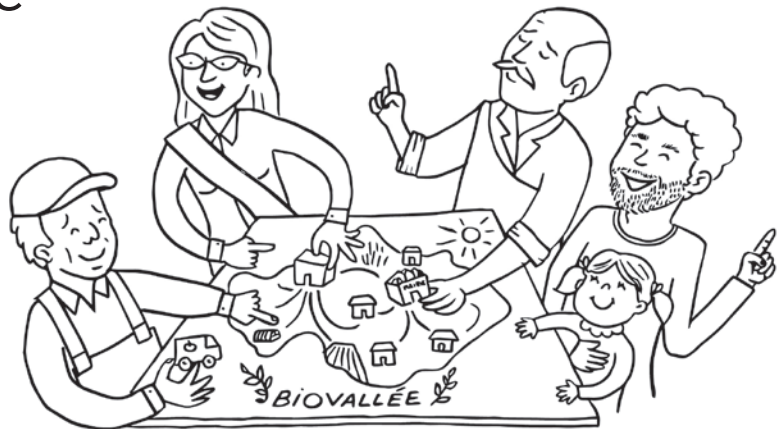


## GOVERNANCE

# Relocaliser l'alimentation en Val de Drôme

Mettre en place, au niveau d'un territoire, un système de gouvernance offrant à tous les acteurs, du producteur au consommateur, la possibilité d'interagir pour progresser ensemble vers un système agricole et agroalimentaire local plus durable. La communauté de communes du Val de Drôme s'y emploie activement, créant ainsi une dynamique collective aux multiples retombées.



### Se faire accompagner pour penser une autre gouvernance alimentaire



La communauté de communes du Val de Drôme, en partenariat avec celle du Crestois et du Pays de Saillans, ainsi que celle du Diois, affiche la volonté de faire de son territoire Biovallée un exemple de réussite en gestion et valorisation des ressources. Les objectifs pour 2020 sont ambitieux : en matière d'agriculture et d'alimentation, ils sont d'atteindre 50 % d'exploitations et de surfaces en agriculture biologique, de diminuer de 50 % les intrants chimiques en agriculture conventionnelle et de proposer 80 % d'aliments biologiques et/ou locaux en restauration collective.

### VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIONS

Pour la communauté de communes du Val de Drôme, l'enjeu est de relocaliser en partie l'alimentation à l'échelle de la vallée afin de consolider l'emploi agricole et agroalimentaire local, tout en favorisant l'accès à tous à une alimentation de proximité et de qualité. Son travail : repérer les actions déjà entreprises

Développer une politique locale de l'alimentation ou un Projet alimentaire territorial (PAT) qui donne une place à tous exige un nouveau mécanisme de gouvernance. Plusieurs associations existent pour épauler les collectivités.

L'**IUFN** (International Urban Food Network) aide les collectivités à concevoir des politiques alimentaires locales et accompagne leur mise en œuvre à travers des dispositifs de gouvernance adaptés, comme des Conseils locaux de politique alimentaire (ex : Bordeaux et Nantes Métropole, Pays Basque, Pays Loire Nature...). L'association a par ailleurs édité un guide méthodologique *Construire un projet alimentaire territorial*.

**IUFN** International Urban Food Network



**CONTACT : Markéta Braine-Supkova**

Fondatrice-Directrice

Tél. : 02 98 04 08 52

@marketa.braine@iufn.org, www.iufn.org

L'**association Terres en villes** accompagne et met en réseau agglomérations, métropoles, chambres d'agriculture et associations territoriales : Lille, Lorient, Grenoble, Douai, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse... Elle favorise les échanges entre acteurs de différentes agglomérations, experts et scientifiques partenaires, et propose des préconisations méthodologiques en matière de démarches de co-construction du PAT autour de territoires pilotes mettant leurs expériences en partage. Elle est également chef de file du Réseau national pour un PAT co-construit et partagé (Rn PAT).

**Terres en villes**



**CONTACT : Serge Bonnefoy**

Secrétaire technique, Tél. : 04 76 20 68 31

@serge.bonnefoy@terresenvilles.org

www.terresenvilles.org

pour les promouvoir, en inciter de nouvelles répondant à des besoins observés, et créer des

réseaux pour que les différents acteurs interagissent entre eux. La communauté de communes veille



## QUESTION À Perrine Tavernier

Chargée de mission Agriculture  
à la Communauté de communes du Val de Drôme



### Quelles sont, selon vous, les clés de réussite d'une gouvernance participative ?

Aucun modèle de gouvernance participative ne peut être calqué. Pour trouver le modèle adapté à son territoire, il faut commencer par aller voir ce qui se fait ailleurs et sélectionner les idées qui vous conviennent. L'étape suivante consiste à faire un état des lieux des partenaires locaux et de créer, c'est essentiel pour aller loin, un climat d'échange, de confiance et de co-construction avec eux. Dans une gouvernance horizontale,

les collectivités doivent impulser les démarches à partir des besoins émergeant du terrain, sans rien imposer. Notre rôle est de faire le lien entre toutes les structures engagées, de faire valider des objectifs communs et de coordonner les actions.

### Le cadre fixé aux partenaires évolue-t-il au cours du temps ?

L'important est de fixer un programme sans pour autant le figer. Ce programme doit pouvoir évoluer au sein d'un cadre à respecter. Notre rôle consiste à faire respecter les

objectifs, avec des échéances régulières pour garantir des avancées. Faire de la participation est chronophage, il faut en être conscient. Pour gagner en efficacité, la mise en place d'outils d'échange permettant aux informations de circuler efficacement est essentielle.

### Quelle suite donnez-vous à votre projet ?

Maintenant que des actions ont été mises en place, avec des résultats déjà concrétisés pour certaines, nous veillons à ce que les communes

prennent leur autonomie. Nous cherchons désormais à toucher les acteurs locaux non atteints. Et pour mieux rebondir et essaimer ce qui peut l'être sur d'autres territoires, nous allons travailler avec la recherche. Les freins et leviers aux changements de pratiques des agriculteurs et consommateurs vont être étudiés de près.



#### CONTACT

Tél. : 04 75 25 66 22  
@ ptavernier@val-de-drome.com  
www.biovallee.fr



à la cohérence entre les actions proposées et la stratégie locale de développement.

### DES RÉSULTATS RAPIDES DANS LES CANTINES

Partant du principe que les choix et les attentes des consommateurs influent de manière forte sur les systèmes de production et de distribution, la communauté de communes s'est attachée à sensibiliser ses citoyens, notamment les plus jeunes. Des actions ont été menées auprès des communes et dans les établissements scolaires : création de jardins potagers ; interventions d'agriculteurs ; visites de ferme ; formation des cuisiniers des cantines ; diagnostics des approvisionnements, achats et budget des cantines ; mise à disposition d'un diététicien ; réalisation d'une exposition à

destination du grand public avec un collectif regroupant dix associations de développement rural et agricole ; création d'un kit « à alimentation positive » pour 8 000 foyers ; mobilisation des services solidarité/ jeunesse et petite enfance... Après seulement un an d'accompagnement, 630 repas servis chaque journée scolaire sont passés en moyenne de 9 % à 50 % de produits locaux, dont la moitié bio.

### OPTIMISER LA LOGISTIQUE ALIMENTAIRE

La communauté de communes souhaite également encourager les acteurs à planifier la production de la Vallée. Et ce, pour mieux faire

L'innovation ressort de réunions d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer.

correspondre la production aux besoins des consommateurs du territoire, assurer un débouché aux agriculteurs et visualiser les maillons manquants à créer, comme des ateliers de transformation. Des mutualisations logistiques – transport, planification, approvisionnement, stockage – ont été étudiées avec les principaux opérateurs des circuits courts alimentaires. Le développement de systèmes de solidarité locaux entre structures de l'aide alimentaire, agriculteurs et structures de développement rural et agricole n'est pas oublié. Enfin, un guide des producteurs de la vallée a été édité et des rencontres de l'alimentation locale bio ont été organisées, offrant la possibilité aux agriculteurs, transformateurs, artisans, commerçants et restaurateurs de créer de nouveaux partenariats. Et pour réunir tous les acteurs, du producteur à l'habitant, un forum « Produire et s'alimenter en Vallée de la Drôme : s'adapter aux nouveaux enjeux » a été orchestré sur une journée, avec des ateliers, stands, conférences et débats.

#### POINTS FORTS

- Forte dynamique sur un territoire regroupant 102 communes (57 000 habitants)
- Implication de l'ensemble des acteurs, du producteur au consommateur
- Une gouvernance participative qui assure la cohérence des démarches entreprises